

DECLARATION LIMINAIRE
FSU/CGT Educ'action
F3SCT-A
du 7 janvier 2025



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT académique,

Avant toute chose, permettez-nous d'avoir une pensée pour les équipes éducatives, la communauté scolaire et l'ensemble de la population de Mayotte. Nous tenons ici à exprimer notre solidarité avec nos compatriotes déjà éprouvés par diverses crises. L'État doit reconstruire et investir pour la jeunesse de ce territoire, une fois les interventions d'urgence menées.

Cette instance de la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail se tient alors qu'un "nouveau gouvernement" de plus, planche encore sur un énième " nouveau budget". Mais c'est pourtant bien un air de déjà vu qui domine. Malgré les récentes annonces de Mme Borne sur son "combat" pour empêcher de nouvelles suppressions de postes, il est difficile de croire à un changement de cap ou à une prise de conscience qui seraient pourtant salutaires pour notre institution.

Une certaine classe politique a décidé de faire des fonctionnaires les boucs-émissaires d'une dette dont ils ne sont pas la cause. Les choix économiques des gouvernements Macron ont creusé le déficit. Ses choix politiques semblent pousser la population à la méfiance non seulement vis-à-vis de leurs représentants politiques mais aussi vis-à-vis de tous les représentants de l'Etat, ce que sont les fonctionnaires. Dans ce contexte économique et politique de tensions, le changement de strapontins ministériels n'efface pas le climat de défiance qui a été instauré.

Le 19 novembre dernier, la proposition de loi Guillaume Kasbarian, l'ex-ministre de la Fonction publique, a suscité une grande colère dans la Fonction Publique, qui s'est sentie stigmatisée, alors même qu'elle est malmenée par des années de restrictions budgétaires, d'attaques statutaires et de politiques de déconstruction des services publics. Le passage à 3 jours de carence, et à 90 % de la rémunération en arrêt-maladie pour les fonctionnaires aurait des conséquences graves sur la santé des personnels et leurs conditions de travail. Toutes les études ont montré que l'instauration d'un seul jour de carence avait eu pour effet, non pas de réduire les arrêts maladie, mais de les rallonger. Pour eux, ces mesures seraient d'autant plus vexatoires qu'un certain nombre de maladies épidémiologiques sont contractées sur les lieux de travail. Ces mesures sont inacceptables et la FSU-CGT éduc'action s'engage pleinement pour qu'elles ne se mettent pas en place, il en va de la santé des personnels et du fonctionnement des services publics.

Cette proposition faite par l'ex-ministre de la fonction publique était une attaque en règle contre les femmes qui représentent 63 % des salariés du public. Selon une étude de l'Insee, parue en 2022, le salaire net moyen des femmes dans la fonction publique de l'État s'élève à 2 485 euros par mois en 2020 (2 885 euros pour les hommes), soit un écart de 13,8%, légèrement supérieur à celui de 2019 (13,6%). Ces inégalités salariales seraient encore aggravées par des mesures qui viendraient en plus dégrader aussi bien la vie quotidienne des femmes que l'effectivité de leur droit à la santé .

Le nouveau ministre de la fonction publique, M. Laurent MARCANGELI, n'a pas pris de position forte sur ce dossier et c'est regrettable.

Dans le contexte de restrictions budgétaires et d'austérité, la double tutelle État-collectivité inquiète également. Toutes les collectivités territoriales que ce soit la Région, les départements, mais aussi les communautés de communes et les mairies, se demandent comment l'entretien, la maintenance et les travaux nécessaires pourront être garantis partout. Ce sont pourtant de ces budgets aussi dont dépendent la santé et la sécurité des personnels.

Dans le premier degré et les services, le manque de personnels remplaçants, même pour les remplacements anticipables, fragilise le fonctionnement des écoles, surcharge les classes, dégrade les conditions de travail et les conditions d'apprentissage de toutes et tous. Prévoir et assurer le remplacement des fonctionnaires et contractuels, tout comme garantir la santé et la sécurité des personnels, sont de votre responsabilité.

Le nombre de signalements concernant l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers est extraordinaire et inquiétant. Ces situations quand elles entraînent des violences, devraient désormais être immédiatement et automatiquement reconnues comme des accidents de service pour tous les personnels.

Dans le second degré, l'instauration à marche forcée des différentes réformes, voie pro, "choc des savoirs" en collège, a contribué à désorganiser les équipes, les emplois du temps et a mis à mal la liberté pédagogique. C'est tout le sens que les collègues pouvaient attribuer au métier qui s'en trouve déstabilisé. L'élargissement des "groupes de besoin" aux classes de 4ème et 3ème ne va pas dans le bon sens, et la majorité des collègues qui s'y opposent, sont découragés par le manque d'écoute, de compréhension et de reconnaissance que le Ministère de l'Education Nationale adopte envers eux. La priorité des différents ministres devrait être de répondre aux besoins exprimés par les fonctionnaires de l'Education Nationale sur le terrain dans l'intérêt des élèves, plutôt que des mesures de communication relevant de visées électoralistes.

Il n'y a pas, dans les établissements du second degré, de culture du risque à part pour les alertes incendie ou les PPMS. Les personnels connaissent rarement l'assistant de prévention et ignorent son rôle. Les assistants de prévention n'ont pas de décharge pour effectuer leur mission, on leur demande de dégager

du temps mais c'est en fait du travail supplémentaire. Les affichages des registres sont inexistantes ou déficients, les commissions hygiène et sécurité ne sont pas réunies régulièrement et ne rendent pas de compte-rendu de leurs actions au conseil d'administration. Les DUER sont souvent indigents parce que non-élaborés en concertation avec les personnels de chaque unité de travail et non-remis à jour annuellement. Certains risques sont totalement ignorés comme la qualité de l'air. Si les personnels de direction sont formés à la prévention des risques, ce n'est manifestement pas leur priorité et cela ne le sera que si le rectorat impulse une véritable politique de prévention, avec des instruments de contrôle et d'évaluation. Malheureusement il a fallu l'assassinat de nos deux collègues pour faire progresser la prise en charge des PPMS. Les alertes PPMS donnent lieu à des comptes-rendus qui sont envoyés à la DSDEN via l'application PGR. Les moyens consacrés à l'auto-évaluation des établissements pourraient être re-déployés pour cet objectif.

L'académie va s'emparer de la thématique des RPS et c'est une excellente initiative vue le nombre de RSST qui en dépendent. Un premier GT est prévu en janvier. A nos yeux toutefois, les RPS sont aussi des risques liés à l'organisation du travail et ne sont pas uniquement liés à la personne qui les vit et les signale dans le RSST. Les diverses réformes isolent et divisent les personnels, détruisent les solidarités qui existaient préalablement et sont des facteurs qui les aggravent. Bien sûr il y a des responsabilités qui doivent être prises au niveau ministériel mais on pourrait aussi construire une dynamique académique en intégrant les personnels à la gestion des risques: par une formation et des moments banalisés sur le temps de travail, par exemple, pour remplir le DUER. Ceci est est une obligation légale. Et cela serait en outre un moyen de créer du lien dans un collectif et d'améliorer les conditions de travail dans un établissement

La FSU/CGT Educ'action a des ambitions pour l'école. Là où les personnels sont heureux de travailler, les élèves sont épanouis aussi. C'est pour le bien de toute la communauté éducative qu'il faut améliorer les conditions de travail des personnels en redonnant du sens à nos métiers. La F3SCT-A a tout son rôle à jouer dans ce processus. Ses acteurs se connaissent de mieux en mieux et des habitudes de travail se créent. On peut émettre ce vœux pour 2025, que nous soyons ensemble créatifs et engagés au bénéfice de l'institution que nous servons comme de notre santé. Travaillons à créer des espaces de travail sereins, solidaires et apaisés.